

Les APS dans le CURSUS LICENCE

Année 2005/2006

- * Au cours de leur cursus Licence, les étudiants(es) peuvent choisir les enseignements des APS (Activités Physiques et Sportives) dans le cadre des Unités d'Enseignements Libres (transversales ou d'ouverture, etc...)
- * Cet enseignement est présent à chaque année du cursus de Licence (L1, L2, L3).
- * A chaque semestre de Licence (Automne ou Printemps), une UEL APS de 3 crédits est proposée aux étudiants.
- * Ces UEL APS sont soumises à validation au cours du semestre de printemps.
- * Un (e) étudiant(e) peut ainsi, s'il le souhaite, choisir de valider l'enseignement des APS pour 6 crédits à chacune des années de la Licence.

Dès lors, 3 possibilités sont offertes :

- UEL APS au premier semestre (3 crédits)
- UEL APS au 2nd semestre (3 crédits)
- UEL APS aux premier et 2nd semestres (3 + 3 crédits)

Principes généraux communs :

* Chaque UEL APS comprend :

- un enseignement d'APS dont la liste figure dans le programme général du Service des sports à raison de 12 séances de 2 heures par semestre (présence obligatoire)
- un enseignement portant sur des connaissances théoriques générales des APS à raison de 3 cours théoriques de 2 heures, toujours à chaque semestre et, de ce fait, en Automne pour les APS 1,3 et 5, et au Printemps pour les APS 2, 4 et 6.

* **L'évaluation de l'enseignement** des APS se fait au cours de contrôles dans chaque groupe d'APS selon des modalités communes (indiquées en annexe).

* **L'enseignement théorique** est évalué par un écrit (liste de questions à réponses rapides) qui se déroulera pendant les périodes générales d'examens.

Dénomination des UEL APS :

- Première année de Licence (L1) : - semestre 1 (Automne) >> UEL APS 1
- semestre 2 (Printemps) >> UEL APS 2
- Licence 2 : - semestre 3 >> UEL APS 3
- semestre 4 >> UEL APS 4
- Licence 3 : - semestre 5 >> UEL APS 5
- semestre 6 >> UEL APS 6

Remarques

- **L'inscription** d'un(e) étudiant(e) à l'UEL APS doit s'effectuer auprès du Service des Sports **avant le 30 Septembre 2005**, pour le **semestre d'Automne**, et **avant le 15 Décembre 2005**, pour le **semestre de Printemps**.
- **L'examen écrit**, évaluant la partie théorique, se déroulera en **Janvier 2006 et en Mai 2006**, conformément aux modalités définies par la Faculté des Sciences de Luminy.
- **L'abandon de l'UEL APS** répondra au dispositif général en vigueur.
- Les **UEL APS** du semestre d'Automne, comme celles de Printemps, bénéficieront de la **session de rattrapage**, prévue en Juin 2006.
- L'abandon de l'UEL APS, en raison de l'obtention, dans cette matière, d'une note inférieure à 10/20, ne sera pas acceptée et nécessitera la participation à la session de rattrapage correspondante.

NOTATION et EVALUATION DE L'UEL APS dans le cursus LICENCE

Année 2005/2006

Généralités :

- Les TP :

La note tient compte de l'évaluation du niveau de performance, des acquisitions réalisées par les étudiants au cours de l'année, de leur investissement et de leur engagement dans l'APS à travers l'assiduité.

- Les TD :

L'enseignement théorique est évalué par un écrit (liste de questions à réponses rapides) qui se déroule pendant la période générale d'examen.

- Les étudiants seront avertis des modalités d'évaluation et de notation dès le début de l'année par l'enseignant de l'activité choisie.

Le niveau de performance :

Il est noté sur **40 points**.

Il peut être évalué (selon l'enseignant et l'activité pratiquée) en fonction :

- d'un barème

ou - de niveaux de prestation ou de jeu

ou - d'une valeur d'efficacité dans un jeu global et total

ou - d'un ensemble de résultats de matchs

Les acquisitions motrices :

Elles sont notées sur **20 points**.

Elles seront évaluées (selon l'activité pratiquée et selon l'enseignant), en tenant compte :

- De l'efficacité des actions relatives à un thème travaillé en cours (le thème est relatif au niveau de performance)

ou - Du niveau de compétence acquis, ou éventuellement, du nombre de compétences obtenues à la suite des apprentissages réalisés en cours.

Les connaissances : notées sur **20 points**.

Récapitulatif des différentes rubriques de l'évaluation :

Rubriques	Points
Performance	40
Acquisitions	20
Connaissances	20
Total	80

Note obtenue : Total /4